



SEMAPHORE MULHOUSE SUD ALSACE 7-9 rue du Moulin 68100 MULHOUSE

Tél 03.89.66.33.13 www.semaphore.asso.fr

www.reseau-informationjeunesse-alsace.fr

PLATRIER-PLAQUISTE EN ALSACE

Travaillant dans une entreprise spécialisée en aménagement et finition, c'est, par excellence, le spécialiste de la préparation des surfaces. Sur les murs et les plafonds, la plâtrier réalise des cloisons, rattrape les irrégularités de la surface ou réalise les gaines techniques dans lesquelles passeront les réseaux électriques ou informatiques, ainsi que les réseaux d'eau. Ses matériaux de prédilection : briques, carreaux et couches de plâtre, plaques ...

Dans le cadre de l'amélioration des qualités énergétiques des bâtiments, son rôle est fondamental, en particulier dans l'amélioration de l'isolation thermique et acoustique qu'il va apporter ainsi que dans le respect de l'étanchéité à l'air ou de la régulation de l'humidité. En effet, les choix des couches des matériaux qui recouvrent les murs de nos maisons n'ont rien d'anodin : les plaques de plâtre qui protègent du froid comme de la trop grande chaleur l'été, ont des vertus acoustiques et protègent aussi contre l'incendie.

BESOIN ET PERSPECTIVES

Les opportunités d'embauches sont réelles à tous les échelons, de manœuvre à chef de chantier. On constate aujourd'hui une pénurie de plâtriers et d'étancheurs en Alsace.

L'efficacité énergétique entraîne le développement important de 2 types d'activités :

- ✓ les travaux de cloisonnement et d'aménagements intérieurs des bâtiments : hausse des normes dans les domaines thermique, incendie, acoustique et accessibilité.
- ✓ Les travaux d'isolation (performance thermique des parois des bâtiments) : les nouvelles exigences en termes de performances énergétiques du bâtiment engendrent un nouveau marché important pour ces entreprises.

Parmi les nouvelles compétences du métier de plaquiste figurent :

- ✓ les services (diagnostic, conseil, maintenance, financement...)
- ✓ le développement d'une approche globale de l'isolation du bâtiment
- ✓ la prise en compte de l'étanchéité à l'air

LE SAVIEZ-VOUS ?

Dans une maison classique, les fuites d'air peuvent représenter au total une ouverture comprise entre 0,5m² à 1m².

FORMATION INITIALE

► **CAP Plâtrier-Plaquiste** (uniquement par apprentissage)

67

CFA des Compagnons du Devoir - 2, rue Wasselonne 67000 STRASBOURG

Tél : 03 88 15 21 00 - Courriel : compagnonsstrasbourg@compagnons-du-devoir.com

Web : www.compagnons-du-devoir.com

CFA du Lycée Le Corbusier - 15, rue Lixenbuhl 67404 Illkirch-Graffenstaden Cedex

Tél : 03 88 66 87 66

Courriel : contact@lyceelecorbusier.com - Web : www.lyceelecorbusier.com

68

CFA du lycée des métiers du BTP – rue Eiffel 68700 CERNAY

Tél : 03 89 75 77 67

Courriel : Ce0681810Y@ac-strasbourg.fr - Web : www.lycee-cfa-btp-cernay.fr

Le CAP peut-être complété par un **Brevet professionnel plâtrerie-plaque** (hors Alsace) niveau IV, ce diplôme permettant d'animer une équipe de quelques personnes et de former les plus jeunes.

► **Bac Pro Aménagement et Finition du Bâtiment**

67

CFA du Lycée Le Corbusier – 15, rue Lixenbuhl 67404 ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN Cedex

Tél : 03 88 66 87 66

Courriel : contact@lyceelecorbusier.com – Web : www.lyceelecorbusier.com

Ce bac pro permet d'exercer la fonction de responsable des travaux. Le technicien titulaire de ce diplôme intervient pour la mise en œuvre des ouvrages de partition intérieure (cloisons, plafonds...), pour la pose de revêtements (murs, sols) et pour l'application de produits de finition.

Poursuite d'études possible en **BTS Aménagement Finitions** (hors Alsace).

FORMATION CONTINUE

La formation ne s'arrête pas à la formation initiale. Lorsque l'on est salarié ou demandeur d'emploi, on peut continuer à se former tout au long de sa vie. Le Bâtiment offre de formidables possibilités de progresser.

- ♦ Vous êtes salarié, différentes possibilités vous sont offertes : actions de formations dans le cadre du plan de formation de l'entreprise, le droit individuel à la formation (DIF), le congé individuel de formation (CIF).

- ♦ Vous êtes demandeur d'emploi, vous pouvez bénéficier : d'un contrat de professionnalisation ; de formations pour acquérir une qualification dans un des métiers du Bâtiment ; de tests, évaluation en milieu de travail, et autres dispositifs proposés par l'ANPE.

AFPA

► **Plaquiste Titre professionnel de niveau V (CAP)**

Admission : demandeurs d'emploi ayant le niveau 5^{ème} ou 4^{ème}. Entretien et tests.

Durée : 7 mois (du 4/01/2012 au 26/07/2012).

Lieu : **AFPA Colmar**, 1 avenue Joseph Rey 68027 Colmar

Tél. : 0811 740 540

► **Plaquiste en alternance Contrat de professionnalisation**

Pré-requis : : niveau 3^{ème} ou équivalent.

Durée : 11 mois (du 16/08/2011 au 13/11/2012) en alternance (1 semaine en formation, 3 semaines en entreprise).

Lieu : **AFPA Colmar**

► **Chef d'équipe Aménagement Finitions Titre professionnel de niveau IV (bac)**

Pré-requis : Niveau CAP/CFP ou BEP dans l'une des spécialités de l'aménagement finitions (carreleur, peintre, plaquiste, solier, plâtrier...) + pratique professionnelle significative dans au moins l'un des métiers de l'Aménagement Finitions (peinture, plâtre, plaque, revêtement de sols).

Entretien de confirmation du besoin de formation - tests - entretien - épreuve rédactionnelle.

Durée : 10 semaines (du 3/10/2011 au 13/12/2011).
Lieu : **AFPA Mulhouse**, Rue de l'écluse 68057 Mulhouse
Tél. : 0 811 740 540

► **Conducteur de travaux Aménagement Finitions Titre professionnel de niveau III (bac +2)**

Sur des chantiers bâtiment, le conducteur de travaux est responsable des travaux de peinture, revêtements de murs et de sols, cloisons sèches, faux plafonds, revêtements de façades, isolation par l'extérieur, vitrerie (parfois miroiterie), carrelage, aménagements d'intérieur, décoration et réhabilitations légères. Il dirige, planifie, organise, gère et contrôle les travaux en coordonnant, selon les chantiers, les activités des techniciens et des chefs d'équipes. Il assure également une fonction commerciale auprès du client et des entreprises partenaires.

Admission : Niveau 1ère - terminale (de préférence technique ou scientifique) ou équivalent.

Entretien, tests et enquête auprès des professionnels.

Durée : 11 mois (du 22/08/2011 au 5/04/2012).

Lieu : **AFPA Colmar**

► **Conducteur de travaux Aménagement Finitions en alternance**

Durée : 11 mois (du 28/09/2011 au 05/04/2013)

Lieu : **AFPA Colmar**

A noter : la formation Conducteur de Travaux est accessible également par la voie de la V.A.E. pour les personnes justifiant de 3 ans d'expérience dans ce secteur d'activité.

GRETA

► **CAP Plâtrier Plaquiste Alternance – Contrat de professionnalisation**

GRETA Haute-Alsace - 11, rue du Steinby 68800 THANN

Tél : 03 89 37 52 00

Personne à contacter : M. Dominique MAUSS - Courriel : dmgha@greta-haute-alsace.com

Lieu : Cours au lycée du bâtiment de Cernay.

Durée : 800h sur 2 ans. Démarrage le 1^{er} septembre 2011.

ADRESSES UTILES

CAPEB - Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment :

www.capeb.fr

FFB - Fédération Française du Bâtiment :

www.ffbatiment.fr/federation-francaise-du-batiment.htm

OPPBTP - Organisme Professionnel de Prévention du Bâtiment et des Travaux Publics :

www.oppbtp.fr

Observatoire Prospectif des Métiers et des Qualifications du BTP :

www.metiers-btp.fr/REPERES/EVOLUTIONS-DU-BTP/Pages/default.aspx

L'UPA – Union Professionnelle Artisanale :

www.upa.fr

CMA - Chambre de Métiers d'Alsace :

www.cm-alsace.fr

L'Artisanat 1ère entreprise de France :

www.artisanat.info

Les aides de la Région Alsace :

www.region-alsace.fr

Compagnons du Tour de France :
www.compagnons.org

Agence Internet pour l'emploi BTP :
www.pmebtp.com

Les compagnons du devoir :
www.compagnons-du-devoir.com

FNTP - Fédération nationale des travaux publics :
www.fntp.fr

CCCA – BTP - Comité central de coordination de l'apprentissage du bâtiment et des travaux publics :
www.ccca-btp.fr

AFPA - Association pour la Formation Professionnelle des Adultes :
www.alsace.afpa.fr

Chambre de Commerce et d'Industrie :
pointA@mulhouse.cci.fr

Vidéos métiers :

- <http://www.onisep.fr/Decouvrir-les-metiers/Des-secteurs-professionnels-a-explorer/BTP-et-architecture>
- <http://www.batiportail.com/index.asp>
- <http://webtv.anpe.net/>
- www.metiers.info/
- www.pourleemploi.com/afpa.htm
- www.euro-france.net/info_metiers/

Liste non exhaustive ...

